Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 029-200085439-20260914-D0992026-DE

Délibération n° 099-2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 14 septembre,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 4 septembre 2026

Présents : Didier GOUBIL – Nicole TANGUY – Philippe GUELLAFF – Viviane MOISAN – Rémi ROLLAND – Odile CORVEST – Laurence LE MANACH - Goulven HUITOREL - Jimmy TOUATI – Marie JUSSEAUME – Angélique HAMARD - Pierre-Baptiste GELARD - Nathalie LE MOAL - Gwenn LE DAIN - Etienne PROTHON - Déborah BELEC - Mathieu DINASQUET

Absents excusés : Patrick TALLEC - Antoine GRANNEC – Floriane BERTHAULT - Eloïse GLOU Erwann DIRAISON - Vincent LE BOURG

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 17 Nb de votants : 17

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A JACQUES LE GOFF POUR LES TRAVAUX D'ENROBE AUX ABORDS DE SON HABITATION

Le Maire expose à l'assemblée que Jacques LE GOFF demande une subvention de la commune pour financer les travaux d'enrobé qu'il a réalisés aux abords de son habitation.

Le Maire propose d'attribuer à Jacques LE GOFF une subvention de 530 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

. Accepte d'attribuer à Jacques LE GOFF une subvention de 530 euros pour financer les travaux qu'il a réalisés auprès de son habitation.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN 29 (Finistère)